

Cotisations pour 1985

Le Comité de la Société liégeoise de Musicologie remercie vivement les membres qui, sans attendre son appel, ont spontanément versé leur cotisation pour 1985, tout spécialement ceux qui l'ont majorée. Leur aide efficace nous permettra de mieux supporter l'augmentation des tarifs postaux qui va entrer en vigueur, ainsi que les autres frais inévitables (papier, encre, stencils, couvertures du Bulletin, etc).

Malheureusement, il en est un certain nombre qui, par distraction sans doute, sont en retard pour 1984. Ils trouveront ci-joint un ultime rappel. Nous les prions instamment d'acquitter cette petite dette (300 fr.) avant le 16 janvier. Passé cette date, notre Trésorier se verra dans l'obligation de leur envoyer un recouvrement postal, chose désagréable pour tous puisqu'il faudra bien y joindre les frais postaux.

Pour rappel, la cotisation pour 1985 reste inchangée :

- 300 fr. pour les personnes habitant le BENELUX.
- 450 fr. belges pour les personnes habitant d'autres pays où notre Bulletin trimestriel doit être expédié au tarif "imprimés", malheureusement beaucoup plus onéreux.

A verser au CCP 000/ 029 40 01/91 de la Société liégeoise de Musicologie, c/o .R.PLATEL. B.4020. Liège.

Il ne nous est pas possible d'accepter les chèques bancaires, les frais d'encaissement étant trop élevés. Veillez donc effectuer vos paiements uniquement au CCP. Ceci s'adresse particulièrement aux membres étrangers.

Veillez trouver à la fin de ce Bulletin la liste des "Publications de la Société liégeoise de Musicologie". Six Fascicules sont parus jusqu'à présent. Ils constituent ensemble un début d'anthologie de la Musique liégeoise ancienne. C'est un cadeau très intéressant à faire à un jeune musicien.

En vous remerciant de votre fidélité à la Société liégeoise de Musicologie et aux idées qu'elle défend - étudier et faire connaître le passé musical liégeois - veuillez, cher Membre, agréer nos meilleurs vœux de bonheur et de paix pour 1985.

Le Comité de la Société liégeoise de Musicologie

José QUITIN, Président

Anne-Marie BRAGARD et Philippe MERCIER, vices-présidents.

Raymond PLATEL, Trésorier.

Madeleine QUITIN-JAEGERS, Philippe GILSON,

Danièle CHALON-DEHESELLE, secrétaires.